Déclaration liminaire Comité Technique Local
du 26 juin 2018 à Lille Meurein

« *La D.G.FI.P. 10 ans après la fusion : une transformation à accélérer* » est la dernière production de la Cour des Comptes nous concernant. Elle a été rendue publique le 20 juin 2018.

Nous attendions les propositions de C.A.P. 2022. La Cour des Comptes, téléguidée par le pouvoir politique en place, remet un rapport très polémique sur notre administration. Le rapport est très marqué par le manque total de discernement. Nombre d'informations ont été collectées dans les administrations fiscales en Australie et aux États-Unis. Le résultat est saisissant : des raccourcis, des approximations, des omissions, voire des fautes de frappe truffent ce rapport risible si l'heure n'était pas si grave pour notre administration et ses agents. Nous vous invitons à vous procurer le document de la cour des comptes disponible en ligne.

Ainsi la Cour des Comptes épingle les « nécessités » suivantes :

- **le transfert de la mission topographique du Cadastre vers l'I.G.N. ;**
- **la fermeture des « petites » trésoreries ; entre 500 à 1600 Trésoreries sur le territoire ;**
- **la suppression des 354 S.P.F. pour n'en faire plus qu'un seul à terme;**
- **La fin des Délégations interrégionales ;**
- **La mise au régime sec pour les D.D.F.I.P /D.R.F.I.P. ;**
- **la fermeture des S.I.E.** (500 services) car la télétransmission ça marche tout seul!!;
- **l'abandon de la stratégie « multicanal »** dans la relation avec les particuliers. Internet et le téléphone seront les seuls moyens de communication.

Nous dénonçons ce rapport qui n'a aucun lien avec la réalité de notre travail, ni avec nos missions. C'est une succession d'affirmations destinées à établir un constat exagérément négatif. Nous déplorons d'ailleurs la mollesse, et même l'absence de défense, de notre administration par le biais de son Ministre en charge.

D'après la cour des comptes :

- **Notre administration est incapable de réflexion** (c'est en page 19) ;
- **Absentéisme et congés** compliquent l'existence des petites Trésoreries (page 67) ;
- **Rigidité de nos règles de gestion** (mobilité, carrière ...) C'est un frein au service (on croirait lire notre Directeur Général)
- **notre informatique est désuète** et en plus elle a accumulé une dette technique (sic).

Les termes de « rigidité / frein / dette technique » apparaissent dans 5 des 143 pages du rapport ...

Solidaires Finances Publiques lutte contre l'escroquerie intellectuelle qui fait le terreau des anti-impôts, des anti-fonctionnaires et des anti-Etat , des anti-tout et surtout ce qui est fonction publique.

Le nouveau monde, c'est le marché au privé :

- **l'externalisation du conseil financier à la Banque Postale ;**
- **le conseil des investissements à la Caisse des dépôts ;**
- **Les élus piloteront avec des notes de conjoncture économique de la Banque de France**

Ce rapport fait honteusement preuve d'une absence d'indépendance de la Cour et d'une mauvaise foi inquiétante pour notre démocratie et l'avenir du Pacte social. Ces vues d'en haut, de très haut, ne coïncident pas avec les besoins des français pour qui l'accès à un service publique humain est très important.

Nous dénonçons la gabegie qui consiste à déshumaniser le service public et à renforcer l'isolement de ses usagers derrière des paravents électroniques. C.a.p.22 est une attaque frontale sur le service public, c'est le démantèlement programmé de la fonction publique, c'est la déshumanisation des services publics.

Pendant ce temps, dans nos préoccupations, certainement plus terre à terre, nous avons quelques belles réjouissances déjà en perspective.

- **L'agrandissement du territoire de jeu de la DI.S.I. ;**
- **Une R.H. sans visage ;**
- **Une « form-pro » sans interlocuteur unique ;**
- **Une transition qui génère l'organisation de doubles élections pour les représentants des personnels ;**
- **Des relations humaines de plus en plus complexes en raison de la diversité et de l'éloignement des sites ;**
- **Un dialogue social qui va inévitablement se compliquer, voir se dégrader.**

Quels seront les moyens supplémentaires mis à disposition des élus du personnel pour faciliter leurs déplacements vers les établissements rattachés par la nouvelle réorganisation ? La direction générale fabrique de l'éloignement géographique, de la distance entre les personnes. Cette réalité compliquera aussi votre vie.

Deux exemples :

- **Lille-Caen 4h30 de route ;**
- **Lille-Rouen, 3H00.**

Nous vous épargnons le calcul concernant le département dans la Manche et sa belle ville de Cherbourg. Il n'y a pas d'E.S.I. Mais nous passons à 5H30 de trajet depuis Lille

Il va falloir sérieusement envisager de renoncer aux « Yaris hybride » dont l'autonomie de 300 kilomètres ne nous permettrait pas de relayer ces villes sans une ou deux escales techniques. La consommation effrénée de carburant de ce petit véhicule à essence ne nous laisse plus aucun doute.

Nous nous interrogeons sur les modalités de l'organisation d'une simple réunion des C.I.D. / S.I.L. pour la DI.S.I. des « Hauts-de-France / Normandie ». Il va falloir choisir le site avec beaucoup d'acuité. Il en va de même pour tous les chefs de service qui auront sans doute la joie de répondre à vos invitations.

Le périmètre s'étend sans cesse pendant que nos moyens reculent et devant les attaques permanentes contre les agents de la D.G.I.FI.P. exerçant les missions informatiques, nous dénonçons les erreurs de stratégie de choix faites par la direction générale. Ce n'est pas le rapport de la cour des comptes qui nous éclaire, ni cap22 qui amélioreront les conditions de vie au travail des agents de la fonction publique. **Devant la mauvaise fois supportant de telles idées, c'est la cour des comptes qu'il faut fermer.**